

QU'ATTENDRE DU DÉBAT SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?

VEILLE ET PROPOSITIONS N°16 | FEVRIER 2013



<http://think-tank.fnh.org>



@think_tank_fnh



<http://www.facebook.com/fThinkTankFondationNicolasHulot>

**FONDATION
NICOLAS
HULOT**
POUR LA NATURE
ET L'HOMME
think tank

CONTRIBUTION DE LA FONDATION NICOLAS HULOT AU CAHIER D'ACTEURS DU DEBAT SUR LA TRANSITION ENERGETIQUE

Changement climatique, raréfaction des ressources énergétiques, renchérissement du prix de l'énergie, explosion de la précarité énergétique sont autant de signaux révélateurs d'un modèle énergétique et de société à bout de souffle. En ce début de XXI^{ème} siècle, nous ne devons plus reculer devant les choix qui nous permettront de satisfaire durablement les besoins énergétiques de tous, tout en assurant la soutenabilité et la résilience du système de production et de distribution, tant du point de vue environnemental, qu'économique et social.

La transition énergétique nécessite une refondation de la société, vers plus de sobriété et de durabilité. Cette transition nécessite du courage politique. Des engagements ont été pris, il faut maintenant les tenir et les traduire en actes. Il faut surmonter un contexte économique morose pour mettre la société en mouvement. La transition constitue une formidable opportunité de sortie de crise. Génératrice d'économies d'énergie, elle réduira les émissions françaises de gaz à effet de serre et allégera la facture des entreprises, des ménages et des collectivités. Créatrice massive d'emplois non-délocalisables et d'innovations en France, elle dynamisera l'économie locale en améliorant l'efficacité énergétique et en renouvelant le mix énergétique. Solidaire et équitable, elle mobilisera dans un élan fédérateur tous les niveaux d'une société aujourd'hui dans l'expectative.

La transition énergétique exige en premier lieu un débat démocratique et citoyen à la hauteur des enjeux. Elle ne se fera par ailleurs qu'avec une vision claire, cohérente et assumée des financements publics et privés à mobiliser sur les trente années à venir. C'est une chance qu'il faut saisir sans regret, sans nostalgie du modèle passé.

Cinq principes fondateurs et complémentaires doivent guider cette transition énergétique.

1. Réduire drastiquement les émissions françaises de gaz à effet de serre.
2. Engager une vraie politique de maîtrise de la demande énergétique.
3. Développer un modèle énergétique résilient et décarboné, faisant la part belle aux énergies renouvelables.
4. Satisfaire les besoins énergétiques et essentiels de tous. 8 millions de Français sont en situation de précarité énergétique. Sur ce sujet, la Fondation Nicolas Hulot soutient avec force les propositions portées collectivement aux côtés de la Fondation Abbé Pierre.
5. Encourager un savoir-faire français et européen. Levier d'innovation, de prospérité et de création d'emplois non délocalisables, la transition énergétique française doit contribuer à l'émergence d'une véritable filière d'excellence industrielle en France et en Europe et aboutir à de nouveaux modèles économiques viables et de nouveaux métiers.

La transition énergétique doit être construite de manière cohérente, lisible dans le temps, et mobiliser les bons outils, notamment sur les 4 axes ci-après.

1er axe : réformer la gouvernance et la programmation de la politique énergétique.

Un plan d'action global de transition énergétique devra être coordonné tant du point de vue des échéances que des objectifs. Il doit garantir une visibilité et une stabilité à moyen terme et être soumis à un processus régulier et participatif d'évaluation et d'ajustement.

Le citoyen est aujourd'hui trop peu impliqué dans les choix énergétiques de notre pays. Une réduction de notre consommation énergétique ne peut plus ni se définir ni se réaliser sans la participation et la compréhension de l'ensemble des citoyens français. En outre, l'acceptabilité sociale de projets énergétiques constitue également un des enjeux de la politique énergétique. La politique énergétique française doit donc se construire collectivement, en impliquant l'ensemble des parties prenantes, et les différents niveaux territoriaux, afin de garantir des solutions techniques optimisées et des transitions professionnelles sécurisées.

- ➔ Construire la politique énergétique et notamment la loi de programmation / d'orientation en deux temps : 1/ fixer les objectifs et priorités de maîtrise de la demande. 2/ Définir seulement ensuite les stratégies d'offre et les énergies mobilisées. Ce type de dispositif permettra de mettre enfin en cohérence les politiques publiques de l'énergie en France, en en faisant des politiques au service des besoins essentiels de tous, et en permettant aux actions de maîtrise de la demande et de réduction de la consommation de jouer à plein leur rôle dans la transition énergétique.
- ➔ Dans le cadre de cette loi de programmation / d'orientation, fixer précisément, outre les objectifs ambitieux de lutte contre le changement climatique, 1/ des éléments de programmation pluriannuelle de maîtrise de la demande d'énergie 2/ des éléments relatifs au cadre de financement, fiscal et tarifaire à moyen terme 3/ des objectifs d'évolution du mix énergétique, notamment électrique, reprenant les anciens exercices des PPI chaleur et électricité et de la PIP Gaz.
- ➔ Impliquer activement les citoyens français dans le débat national sur la transition énergétique, en les plaçant au sein même des instances nationales par le biais du comité citoyen, et en assurant un relais d'information et de participation actif sur les territoires.
- ➔ Assurer le transfert de moyens et de compétences nécessaires pour garantir une appropriation des choix énergétiques et de leur mise en œuvre par les acteurs des territoires.

2^{ème} axe : promouvoir la fiscalité écologique

La fiscalité écologique, en donnant un signal prix, constitue un levier essentiel orientant efficacement les comportements et les investissements, vers une consommation énergétique maîtrisée. Pourtant, la fiscalité écologique représente aujourd'hui moins de 5% des prélèvements obligatoires, et la France se situe au 26^{ème} rang européen en la matière. La France doit d'abord supprimer les niches fiscales dommageables à l'environnement qui, en maintenant un avantage compétitif aux secteurs et modes de productions les plus polluants, freinent l'essor des secteurs d'avenir. Pour passer à une fiscalité écologique elle doit mettre en place de nouveaux mécanismes et imaginer un basculement de la fiscalité. Il s'agit d'augmenter les taxes pesant sur les ressources et la pollution pour réduire d'autres prélèvements pesant par exemple sur le travail. Ce débat doit surtout permettre de construire une politique socialement juste quant à l'évolution de la tarification de l'énergie dans un monde qui ne repose plus sur le mythe d'une énergie éternellement bon marché.

- ➔ Mettre en place une contribution climat énergie d'un montant initial de 32 € par tonne de CO₂, applicable aux ménages et aux entreprises non soumises à l'ETS européen, et progressivement croissante dans le temps. Renforcer en parallèle le système européen de quotas d'émissions.
- ➔ Procéder sans délai à un rattrapage de la fiscalité du diesel par rapport à l'essence pour sortir d'une fiscalité anachronique.
- ➔ Accompagner ces nouveaux instruments de fiscalité de dispositifs d'aides pour les ménages (notamment pour ceux en situation de précarité énergétique) tels que des chèques mobilité ou la baisse de TVA sur les produits de première nécessité, ainsi que pour les entreprises vulnérables.
- ➔ Diviser par deux les subventions à la pollution d'ici 2017, et notamment :
 - *réduction du tiers de la défiscalisation des agrocarburants en 2014, et la fin totale des subventions fin 2015 pour cette filière ;
 - *réduction d'un tiers de l'exonération sur le kérosène aérien en 2014, et la fin totale de l'exonération fin 2016.

3^e axe : investir en priorité pour la transition énergétique avec des financements innovants

La transition énergétique nécessite des investissements importants qui ne sont souvent rentables qu'à moyen terme. Ces investissements concernent différents chantiers : rénovation des bâtiments et des logements ; développement de solutions collectives, individuelles ou partagées, assurant une mobilité sobre, économique et résiliente sur les territoires ; développement d'un modèle énergétique résilient et décarboné, anticipation, préparation et accompagnement des transitions professionnelles (métiers, compétences et qualifications), soutien à la R&D...

L'argent public devra être mobilisé prioritairement sur ces enjeux, avec des financements écoconditionnés. Les capacités d'investissement des acteurs privés, ménages et entreprises, devront également être orientées vers ces projets.

- ➔ Faire du financement de la transition écologique et énergétique une priorité réelle et assumée de toutes les banques publiques, et tout particulièrement de la nouvelle banque publique d'investissement (BPI). Toutes les banques publiques doivent avoir une orientation prioritaire en faveur de la transition écologique et énergétique.
- ➔ Utiliser véritablement l'outil bancaire public : il s'agira d'utiliser pour des banques publiques les mêmes « mesures non conventionnelles » que celles utilisées par la BCE depuis le début de la crise pour apporter des liquidités aux banques commerciales. Les banques publiques prêteront ensuite ces liquidités à des taux d'intérêts proches de zéro pour financer les projets de transition.
- ➔ Mettre en œuvre de nouveaux outils financiers pour créer les conditions d'une banque de la transition écologique, nationale (par ex : en mobilisant des sources de financement diverses - prêts dédiés de la BEI, contributions des énergéticiens, investisseurs, une part de la collecte des livrets - sur le modèle allemand de la KfW), et étudier ses déclinaisons régionales.
- ➔ Rénover les mécanismes d'accompagnement financier des ménages, en renforçant et élargissant les dispositifs d'aides pour les ménages vulnérables et modestes, et encourageant le recours au tiers-financiers.
- ➔ Orienter l'épargne des ménages vers les investissements dans la transition écologique, et notamment la rénovation thermique des logements, en fléchant les moyens supplémentaires obtenus grâce aux relèvements des seuils du Livret A et du LDD.
- ➔ Mettre en place un chèque énergie pour les ménages les plus pauvres, tout en accompagnant ces dispositifs d'un effort massif de rénovation des logements.
- ➔ Investir massivement dans le renforcement du réseau électrique afin de faciliter la mise en œuvre de la diversification du mix et notamment la programmation du déploiement de l'électricité renouvelable.
- ➔ Doubler l'enveloppe du Fonds Chaleur et encourager le développement des énergies renouvelables de chaleur (dont solaire thermique, géothermie, biomasse).
- ➔ Réviser les investissements sur les infrastructures de transport, en privilégiant enfin les transports en commun du quotidien et en supprimant les financements de projets autoroutiers.

4ème axe : Faire progresser les normes, règlements et les outils d'accompagnement

L'outil normatif permet d'assurer la transition dans un laps de temps maîtrisé. Annoncées, bien calibrées et utilisées à bon escient, les normes contribuent au développement des filières industrielles et artisanales adéquates. Le gouvernement doit donc assurer une anticipation des échéances réglementaires et normatives de la transition énergétique, notamment en ce qui concerne la performance thermique des logements, la performance énergétique des équipements et véhicules particuliers, ou encore la tarification progressive des énergies.

- ➔ Créer un droit à la rénovation pour les logements les plus consommateurs, et rendre obligatoires progressivement les rénovations thermiques à des niveaux de performance élevés (80 kWh par m² et par an).
- ➔ Encourager et accélérer au niveau européen le renforcement des normes de performance énergétique, notamment dans le domaine de l'automobile et des appareils électro-ménagers.
- ➔ Poursuivre le travail engagé par le Plan Bâtiment Durable pour accélérer la prochaine étape vers des bâtiments à énergie positive en 2020.
- ➔ Assurer la création d'un véritable guichet unique de la rénovation énergétique, et garantir le transfert de moyens et de compétences, ainsi que la coordination, au niveau régional.
- ➔ Utiliser tous les leviers de la commande publique pour aider au déploiement des technologies propres, dans l'ensemble des secteurs.
- ➔ Renforcer les normes de performance pour la vente de véhicules neufs, en fixant un objectif de 2 litres/100 km.
- ➔ Réduire la vitesse autorisée sur les routes et autoroutes, en l'amenant pour les véhicules particuliers à 110km/h sur les autoroutes, 100km/h sur les 4 voies et voies rapides et 80km/h sur les routes nationales et départementales ; et pour les poids lourds à 80km/h sur les autoroutes.

Créée en 1990, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme œuvre pour un monde équitable et solidaire qui respecte la Nature et le bien-être de l'Homme. Elle s'est donnée pour mission de proposer et accélérer les changements de comportements individuels et collectifs, et soutenir des initiatives environnementales en France comme à l'international pour engager la transition écologique de nos sociétés.

Reconnue d'utilité publique, apolitique et non confessionnelle, la Fondation est une ONG environnementale représentative. A ce titre, elle siège dans plusieurs organismes consultatifs tels que le Conseil économique social et environnemental ou le Conseil national de la transition écologique.

Afin de mener à bien sa mission, la Fondation est à la fois un Think tank et un Do tank : elle combine, ainsi, la réflexion à l'action pour faire émerger un projet de société crédible et porteur d'espérance. L'écologie ne doit plus être une thématique parmi d'autres mais constituer le cœur de l'action publique et privée.

Laboratoire d'idées innovantes pour la transition écologique, le Think tank de la Fondation élabore des propositions en lien avec son Conseil scientifique et son réseau d'experts pluridisciplinaire et de haut niveau. Elles sont mises en débat à travers des publications, et diverses formes d'événements intellectuels et médiatiques. Les équipes de la Fondation les portent, ensuite, auprès des décideurs politiques et économiques. Il s'agit de passer du diagnostic scientifique aux propositions politiques dans tous les domaines de la société. Les thèmes de travail portent ainsi tant sur la finance que l'alimentation, la santé que l'éducation, la démocratie que la mobilité...

Par ailleurs, parce que la transition écologique est déjà imaginée, voire mise en œuvre localement, la Fondation est présente aux côtés des acteurs de terrain depuis plus de vingt ans, en France et à l'international. Elle soutient, valorise et diffuse, ainsi, au sein de son Do tank des initiatives porteuses d'avenir, afin de les démultiplier à plus grande échelle. Riche d'enseignements, la réalité du terrain inspire et nourrit la production intellectuelle.

Afin que chacun puisse s'approprier et se mobiliser en faveur de la transition écologique, la Fondation élabore des outils et des campagnes citoyennes qui ont pour objectif de fédérer les citoyens autour des propositions issues du think tank tout en valorisant les initiatives exemplaires.

QU'ATTENDRE DU DEBAT NATIONAL SUR LA TRANSITION ENERGETIQUE ?

Ce document est la contribution de la Fondation Nicolas hulot au cahier d'acteurs du débat national sur la transition énergétique.

Il reprend de façon synthétique les principales propositions que la Fondation souhaite voir apparaître à l'issue du débat.

COLLECTION 'VEILLE ET PROPOSITIONS'

Depuis le Pacte écologique et le Grenelle de l'environnement, la Fondation Nicolas Hulot développe une activité de think tank. Son objectif : participer à l'élaboration des chemins de la transition vers une société qui permette l'épanouissement humain en respectant la biosphère. Dans ce cadre, elle édite la collection "Veille et propositions" afin de soumettre ses analyses et ses propositions au débat public.

➡ Retrouvez toutes nos publications sur :
<http://think-tank.fondation-nicolas-hulot.org/publications>

➡ Sur le même sujet :



Construire la transition
énergétique – 2012



Pour une construction
collective des choix
énergétiques – 2012



Lutter efficacement
contre la précarité
énergétique - 2011



<http://think-tank.fnh.org>



@think_tank_fnh



<http://www.facebook.com/fThinkTankFondationNicolasHulot>